



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recouvrement

Question écrite n° 92740

Texte de la question

M. Jacques Kossowski attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le montant de la fraude à la TVA en France. D'après certaines informations parues récemment dans la presse, un rapport non officiel rédigé par le service de la gestion fiscale de la DGFIP chiffrerait à la hausse cette forme de fraude. Habituellement, il est évoqué un montant de 10 milliards à 12 milliards d'euros, voire 14 milliards d'après la Commission européenne. Or la dernière estimation fournie par ce rapport évaluerait la fraude à 17 milliards d'euros. Sur cet important manque à gagner pour nos finances publiques, les services fiscaux ne récupéreraient seulement que 3 milliards. Il semble que les fraudeurs utilisent certaines failles communautaires liées à la création du marché unique européen notamment en obtenant une déduction ou un remboursement de TVA indu sur une fausse livraison intracommunautaire. Il souhaite connaître son avis sur l'évaluation fournie par le document de la DGFIP, ainsi que les initiatives qu'il compte prendre pour lutter efficacement contre cette fraude et si des actions communes au niveau de l'Union européenne sont envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Kossowski](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92740

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 janvier 2016](#), page 689

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)